



HORAIRES DES NAVETTES ANIMATIONS JEUNESSE

Vous pouvez trouver ci-dessous les horaires des navettes pour les vacances, merci de tenir compte de la commune de ramassage notée lors de votre inscription et de ne pas en changer.

Attention : tout jeune non inscrit ne sera pas accepté.

Tous dossier incomplet sera refusé.

Important de lire le protocole sanitaire sur la dernière page

Lundi 23 aout : jet ski banana rocket, challans – planète racing

MINI BUS 1 :		CAR	
Beaufou	9h00 17h50	St Etienne	9h15 17h45
Grand Landes	9h15 17h35	Palluau	9h25 17h30
Falleron	9h35 17h15	La Chapelle	9h35 17h25
		St Paul	9h45 17h10
		Maché	10h00 16h55
		Apremont	10h10 16h50

Apporter un pique-nique, une gourde, 2 masques, casquette, crème solaire, maillot de bain, serviette.

Test de natation ou brevet de nage ou test anti-panique obligatoire.

Mardi 24 et mercredi 25 Aout : stage nature et aventure

Mardi matin : départ de palluau / explication, jeu d'orientation au parc du moulin Elise sur la commune du Poiré Sur Vie

Mercredi : jeu d'orientation sur Palluau/ pêche à St Etienne du Bois.

MINI BUS 1		MINI BUS 2		MINI BUS 3	
Grand Landes	9h20 17h30	La Chapelle	9h20 17h50	Apremont	9h30 17h30
St Paul	9h30 17h20	Falleron	9h40 17h30		
Palluau 10h00 17h00					

Apporter un pique-nique, tenue de sports, une gourde, 2 masques, casquette, crème solaire

Jeudi 26 aout : journée mystère, foyer des jeunes de Palluau

MINI BUS 1	
St Paul	9h20 17h20
Falleron	9h40 17h40
Palluau 10h00 17h00	

Apporter un pique-nique, une gourde, 2 masques.

Vendredi 27 aout : bricoblaba, foyer des jeunes de Palluau

MINI BUS 1	
St Etienne	8h50 18h25
Beaufou	9h00 18h15
Grand Landes	9h10 18h00
St Paul	9h15 17h50
La Chapelle	9h25 17h15
Apremont	9h45 17h35
Palluau 10h00 17h00	

Apporter un pique-nique, une gourde, 2 masques.

Protocole sanitaire lié au COVID 19

Accueil des jeunes :

Le nombre total de mineurs accueillis n'est pas restreint. Il est fixé par l'organisateur dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires, à savoir :

- L'inscription est obligatoire (sauf animation hors les murs)

Les parents sont invités à prendre la température de leur jeune avant l'accueil.

- En cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid19 chez le mineur ou un membre du foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli
- Les mineurs testés positivement au COVID 19 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifié comme contact, ne peuvent prendre part à l'accueil.

Le Suivi sanitaire :

- La structure est équipée de thermomètre afin de mesurer la température en cas d'apparition de symptômes.
- Si un jeune présente des symptômes il sera mis à l'écart en attendant l'arrivée d'un responsable légal.

Les gestes barrières :

- Le lavage des mains :
 - Dès l'arrivée du jeune, lavage des mains avant de participer à l'activité.
 - Lavage des mains après l'activité
 - Gel hydro-alcoolique à disposition
- Les règles de distanciations :
 - Dans la mesure du possible, les jeunes garderont une distance d'au moins un mètre.
- Le port du masque :
 - Le port du masque est obligatoire pour les mineurs et les encadrants à l'intérieur.
 - Le masque est à fournir par la famille, **un masque grand public filtration supérieur à 90%**

L'entretien des locaux :

- Un nettoyage des surfaces et du matériel sera réalisé avec un désinfectant répondant aux normes NF-14476
- Le sol sera nettoyé et désinfecté par les animateurs.
- Les locaux seront aérés 15 minutes toutes les heures.

Ce protocole pourra être modifié et réévalué en fonction de l'évolution des données épidémiologiques.

Mise à jour le 16 février 2021